OK
→ site ?

ardèche
LE DEPARTEMENT

Direction des Routes - Territoire Nord
Maison du Département - BP 204
07104 – ANNONAY
Tel. 04 75 69 00 50 – fax. 04 75 67 05 63
dceard@ardeche.fr

Madame le Maire
MAIRIE DE VOCANCE
Rue Libération
07690 - VOCANCE

Réf. :

Annonay, le 02 mai 2018

Objet :
Communication sur les prévisions de fauchage

14 MAI 2018

Madame le Maire,

Le Département de l'Ardèche s'applique à prendre en compte la préservation de l'environnement et le développement durable dans le cadre de ses activités d'entretien des routes.

A cet effet, le fauchage des accotements des routes départementales ardéchoises est réalisé chaque année en deux passages, le premier appelé « passe de sécurité », et le deuxième « passe ambroisie ». Le débroussaillage qui correspond au nettoyage complet des talus sur une longueur plus importante est effectué quant à lui, en règle générale, tous les deux ans, afin de tendre vers une politique de fauchage dite « raisonnée ».

Chaque année la campagne de fauchage débute vers le 15 mai, dès que l'herbe atteint une hauteur de 40 à 50 centimètres. La hauteur de la coupe est définie afin que la végétation ne masque pas les champs de visibilité nécessaires pour assurer les conditions de circulation en toute sécurité d'une part, et limiter la prolifération des herbes invasives telle que l'ambroisie, d'autre part.

Dans cet objet, comme les années précédentes, je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint pour information le planning prévisionnel d'intervention des équipes du Territoire Nord pour le premier passage « passe de sécurité ».

A l'issue de cette première phase, le second passage sera effectué notamment afin de limiter la prolifération et la pollinisation de l'ambroisie.

Vous souhaitant bonne réception,

Je vous prie d'agréer, Madame le Maire, l'assurance de mes salutations distinguées.

Pour le Président
et par délégation,
Le Responsable du Territoire Nord
Dominique CEARD

Planning de Fauchage TN 2018 "Passe de sécurité"

SECTEUR OPERATIONNEL D'ANNONAY

	DATE	COMMUNE	RD	PR
ANNONAY TA 138	SEMAINE 20	St Etienne de Valoux - Andance	82	5+000 au 9+230
	du lundi 14 mai	Andance - Sarras	86	16+000 au 21+000
	au	Sarras - Eclassan - St Jeurre-d'Ay - St Romain d'AY - St Alban d' AY - Satillieu	6	0+000 au 17+287
	vendredi 18 mai	Ozon	506	0+000 au 7+085
	SEMAINE 21	Eclassan	297	0+000 au 0+995
	du mardi 22 mai	Annonay - Roiffieux - Quintenas - St Romain d'AY	578	0+000 au 9+450
	au	St Romain d'AY - Quintenas - Ardoix - Sarras	221	0+000 au 12+932
	vendredi 25 mai	St Romain d'AY	6A	0+000 au 0+708
	SEMAINE 22	St Romain d'Ay - St Jeure d' Ay	578	9+450 au 13+613
	du	Roiffieux - St Alban d'AY - Satillieu	578A	0+000 au 9+000
	lundi 28 mai	Roiffieux	470	0+000 au 2+450
	au	Vocance - Villevocance - Annonay	121	14+000 au 24+000
	vendredi 1 juin	Villevocance -Vanosc	570	0+000 au 3+400
		Vanosc - Monestier	570A	0+000 au 9+985
	SEMAINE 23	Vanosc - Monestier	570A	0+000 au 9+985
		Vanosc	570	3+400 au 6+460
	du lundi 4 juin	Villevocance - Vanosc - Monestier	570B	0+000 au 5+820
	au	St julien Vocance - Vocance	121	6+000 au 14+000
	vendredi 8 juin	Annonay	878	0+000 au 4+200
		Davézieux - St Cyr	82	0+000 au 5+000

	DATE	COMMUNE	RD	PR
ANNONAY TA 125	SEMAINE 20	Annonay - Boulieu les Annonay	206	0+000 au 1+570
		St Marcel les Annonay - Boulieu les Annonay - St Clair	820	0+000 au 8+200
	du lundi 14 mai	St Cyr	182	0+000 au 1+980
		Vernosc les Annonay - Davézieux	370A	0+290 au 3+325
	au	Annonay - Vernosc les Annonay - Talencieux - Andance	370	0+000 au 13+650
		Talencieux - Andance	370B	0+000 au 3+708
	vendredi 18 mai	Champagne - St Désirat- St Etienne de Valoux- Thorrenc	291	0+000 au 5+933
	SEMAINE 21	St Désirat - Andance	291A	0+000 au 0+645
		Limony - Serrières - Peyraud - Champagne - St Désirat - Andance	86	0+000 au 15+000
	du mardi 22 mai	Serrières - Félines - Charnas - Vinzieux	271	0+000 au 5+170
		Charnas - Vinzieux	271A	0+000 au 1+115
	au	St Jacques d'Atticieux - Brossainc - Vinzieux - Félines	242	0+000 au 9+550
		Félines	242B	0+000 au 2+340
	vendredi 25 mai	Félines	109	0+000 au 6+200
	SEMAINE 22	Vinzieux	342	0+000 au 5+500
		Vinzieux - Félines	342A	0+000 au 1+947
	du	Félines - Serrières	820	14+500 au 17+740
		Peaugres	242A	0+000 au 2+800
	lundi 28 mai	Davézieux - Peaugres -Félines	821	0+000 au 3+880
		Peaugres - Colombier le Cardinal - St Désirat	406	0+000 au 10+220
	au	Peaugres - Bogy	267	0+000 au 2+670
		St Cyr - Colombier le Cardinal	382	0+000 au 2+090
	vendredi 1 juin	Annonay - Vernosc les Annonay - Talencieux - Andance	270	0+000 au 9+948
	SEMAINE 23	Talencieux - Andance - Sarras	270	9+948 au 14+803
		Savas - St Clair - Boulieu les Annonay	342	5+500 au 11+830
	du lundi 4 juin	Savas - Boulieu les Annonay	442	0+000 au 5+254
	au	Savas - St Marcel les Annonay	306	0+000 au 5+300
	vendredi 8 juin	Vinzieux - Brossainc - St Jacques d'Atticieux	271	5+170 au 13+705
		Savas	109	6+200 au 10+670